



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par :  
**Isabelle JARDRY**  
Service de coordination des politiques publiques  
Et d'appui territorial  
Bureau de l'environnement  
Chef de bureau par intérim  
Tél. : 05.45.97.62.54  
Courriel : isabelle.jardry@charente.gouv.fr

Angoulême, le 6 octobre 2020

Madame,

Par courrier recommandé 1A 190 111 0528 4 du 25 août 2020, vous m'avez transmis une déclaration de transfert de l'autorisation d'exploiter délivrée le 16 avril 2018 pour le parc éolien «Les Lorettes» sur les communes de Brossac, Bardenac, Yviers et Saint-Vallier.

Il ressort de l'examen de votre dossier que le changement d'exploitant est réalisé entre la SA EOLE RES et une filiale créée à cet effet, la SARL C.E.P.E Les Lorettes. L'adresse de la filiale est la même que celle du siège social d'EOLE RES, seul le numéro de SIRET change (834 781 361 00011)

Vous avez fourni les informations nécessaires suivant les articles R.181-47 et R.516-1 du code de l'environnement dont les capacités techniques et financières.

Je prends donc acte de cette modification de l'exploitant, qui sera intégrée ultérieurement dans un arrêté complémentaire lors de la prise en compte éventuelle de modifications substantielles.

Je vous prie de croire, Madame, à toute ma considération.

P/La préfète et par délégation,  
Le chef de service,

Gaëtan LE DORZE

SARL C.E.P.E Les Lorettes  
Madame Jade APARIS  
330 rue du Mourelet ZI de Courtine  
84000 AVIGNON